



A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1002 Lausanne

Lausanne, le 18 août 2022

**Résolution de Mme Denise Gemesio du 11 janvier 2022 adoptée par le Conseil communal suite à la réponse à l'interpellation de Mme Denise Gemesio :
« Log4Shell : vous n'en avez pas entendu parler ? C'est pas normal »**

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Lors de sa séance du 11 janvier 2022, dans le cadre du traitement de la réponse à l'interpellation de Mme Denise Gemesio « Log4Shell : vous n'en avez pas entendu parler ? C'est pas normal », le Conseil communal a adopté la résolution suivante de Mme Denise Gemesio :

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité mette en place une stratégie de communication lors d'événements importants ayant trait à l'informatique afin de sensibiliser la population. ».

Réponse de la Municipalité

La Municipalité a pris bonne note de la résolution ci-dessus. Elle a déjà déployé récemment plusieurs actions permettant de sensibiliser la population aux technologies de l'information et a également communiqué sur le sujet de la cybersécurité :

- la Ville de Lausanne participe depuis 2019 aux Journées du digital, en partenariat avec l'association digitalswitzerland : en 2021, au cours des six semaines ayant précédé la Journée du digital du 10 novembre, la Ville a offert à la population la possibilité de participer à une trentaine d'ateliers en ligne et en présentiel, afin d'approfondir ses compétences numériques de manière inclusive, quel que soit son âge ou son niveau de connaissances ;
- par ailleurs, le 10 novembre 2021, dans le cadre des Journées du digital, la Ville a annoncé la mise en place de l'Académie numérique destinée aux habitantes et habitants de la ville, et dont l'objectif est de sensibiliser le public à différents thèmes liés à l'informatique et au numérique, y compris la cybersécurité. Une première version en ligne de l'Académie numérique est déjà à la disposition de la population sur le site internet de la Ville à l'adresse www.lausanne.ch/numerique et sera progressivement enrichie, notamment lors des Journées du digital 2022 ;

- la Municipalité a annoncé le 26 février 2021 son partenariat avec iBarry.ch, dont le but est de faire de la prévention en informant la population sur les risques liés aux failles des dispositifs connectés à Internet ;
- enfin, en septembre 2022, la Ville participera aux Journées du digital dont l'un des thèmes abordés au niveau national sera « les femmes dans l'IT ». A cette occasion, la Ville aura la possibilité de présenter pendant une journée des activités liées au numérique dans l'un des deux lieux éphémères installés au cœur de la ville.

Aujourd'hui, la Ville confirme la mise en ligne d'une page internet dédiée à la cybersécurité, www.lausanne.ch/cybersecurite. Cette page rappelle ce qu'est la cybersécurité de manière brève et regroupe des liens vers les plateformes reconnues dans le domaine, au niveau de la Confédération ou des cantons, ainsi que des conseils sur les bonnes pratiques à suivre afin de se prémunir autant que possible contre les failles de sécurité les plus évidentes, sous la forme d'une FAQ.

Sont notamment accessibles depuis cette page internet les contenus des organisations spécialisées suivantes, qui permettent d'informer le public, les entreprises et les entités administratives sur les incidents connus en cours ou sur d'autres thématiques liées à la cybersécurité :

- le Centre national pour la cybersécurité NCSC, <https://www.ncsc.admin.ch/ncsc/fr/home.html>. Le NCSC met en ligne des informations concernant les menaces en cours et les dangers liés à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Il fournit des conseils sur la manière de se protéger contre ces menaces ;
- iBarry.ch, le site de l'Alliance suisse pour la sécurité sur Internet, <https://www.ibarry.ch/fr/>. Déjà mentionnée plus haut, cette plateforme dispense des conseils présentés de façon claire et accessible et est ouverte à l'ensemble de la population ;
- le site de sécurité de l'information eSUSI, <https://www.esusi.vd.ch/>. eSUSI est la plateforme d'e-learning intercantonal pour la formation à la sécurité de l'information. Elle est également ouverte au public.

La page sera complétée au fur et à mesure avec les événements importants qui se présentent, afin de maintenir la population informée. Cela dit, la Municipalité précise qu'elle ne compte pas communiquer en détail sur chaque attaque subie ni sur la survenance de vulnérabilités informatiques en général, notamment pour des raisons de sécurité. Pour ce faire, les organisations spécialisées indiquées en lien fourniront toutes les informations requises.

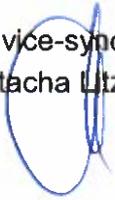
Cependant une communication publique est bien sûr exigée lorsqu'il y a un risque pour la population, par exemple dans le cas d'une brèche permettant d'extraire des données sensibles des systèmes informatiques. Ce cas de figure est couvert par la loi sur la protection des données. La communication en cas de violation s'effectue en coordination avec la préposée à la protection des données au niveau cantonal.

En cas de crise aigüe ou d'attaques ciblées, la Municipalité s'engage à ce que le site internet de la Ville de Lausanne renvoie à une information fiable et complète directement depuis sa page d'accueil www.lausanne.ch.

En vous priant de bien vouloir prendre acte de la présente communication, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

La vice-syndique
Natacha Litzistorf



Le secrétaire
Simon Affolter

